

Newsletter

Hiver 2017

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Il n'est pas inhabituel que des mouvements de la scène internationale accentuent certains développements dans notre petit pays. C'est ce que nous observons actuellement dans différents domaines significatifs pour nous et du point de vue du GP FRI.

Prenons, par exemple, la pénurie de personnel qualifié en Suisse: l'immigration diminue pour différentes raisons, notamment parce que la situation économique s'améliore à l'échelle mondiale. Cette tendance, que bon nombre de Suisses saluent dans une certaine mesure, ne fait cependant qu'aggraver la pénurie constante de personnel qualifié dans notre pays.

Les coûts de la santé sont un autre sujet de préoccupation. Il est réjouissant de constater que la longévité de notre population augmente. Cependant, aucune approche innovante ne s'ébauche pour l'instant sur la manière de mettre un frein durable et efficace aux dépenses de santé sans pour autant affecter la qualité et l'accessibilité du système de santé.

J'ai le plaisir de renouveler ici une invitation: devenez membre du GP FRI. Au moins deux fois par année, vous serez, chères et chers collègues, invités à des manifestations avec d'éminents conférenciers qui, en tant que représentants de l'économie, de la recherche et de la formation ou des autorités, informent sur les nouveautés, innovations et tendances dans le monde entier. Il suffit de nous retourner la déclaration d'adhésion ci-jointe au GP FRI.

Veuillez également prendre note de notre manifestation au printemps prochain et réserver le **jeudi 15 mars 2018**, à midi, à l'hôtel Bellevue Palace.

La pénurie de personnel qualifié reste un défi pour la Suisse

Le Conseil fédéral s'efforce depuis 2011, dans le cadre de l'initiative dite FKI, de combattre la pénurie de personnel qualifié en Suisse. Le dernier rapport de monitoring de fin octobre 2017 relève toutes les difficultés qui subsistent. Le plan d'action comprenant 44 mesures pour mieux épuiser le potentiel de main-d'œuvre indigène n'arrive pas vraiment à améliorer la situation. À cela s'ajoutent les répercussions du changement démographique. La numérisation enfin contribue elle aussi à ce que le besoin de personnel qualifié reste comparativement élevé en Suisse, et donc le manque de main-d'œuvre inchangé dans tous les domaines. De toute évidence, un plan étatique à lui seul ne règlera pas le problème. L'économie et toutes les entreprises sont appelées à faire des efforts pour que les travailleurs – jeunes et moins jeunes et surtout les femmes – se voient offrir des incitations efficaces. La nouvelle obligation d'annoncer les emplois vacants aura probablement un effet complémentaire en termes d'exploitation du potentiel de la main-d'œuvre indigène, mais ne pourra en aucun cas résoudre le problème.

(Suffisamment de) moyens pour la formation, la recherche et l'innovation

Bien que le budget fédéral 2017 boucle sur un résultat bien meilleur que prévu, il reste serré, annonce le Conseil fédéral. Selon l'administration des finances, il faudra attendre 2021 pour espérer revenir à un budget équilibré. Les économies projetées jusqu'à 2019 inclus couvrent aussi le domaine Formation, recherche et innovation.

Comme nous l'avons régulièrement signalé sur ces pages, l'actuelle enveloppe financière jusqu'à 2020 est déjà insuffisante pour garantir la hausse des moyens nécessaire. En même temps, c'est dans le domaine de la formation que la Suisse aurait le plus grand avantage à effectuer des investissements garantissant l'avenir et aux retombées mesurables pour l'économie. Ici, nous créons un capital sur le long terme.

Voici le contexte dans lequel il faut placer l'annonce du Conseil des EPF selon laquelle les taxes universitaires augmenteront dès l'automne 2019 pour les étudiants de l'EPFZ et de l'EPFL. La hausse prévue de 500 francs sera échelonnée sur trois ans et fera passer les frais d'études d'actuellement 1160 francs par année à 1660 francs en 2020, ce qui est considérable. Les recettes seront investies dans l'apprentissage avant tout. Le Conseil des EPF veut prendre sa décision définitive au printemps 2018, après consultation interne et consultation des offices.

Le Parlement ne sera pas entendu sur ce projet, en discussion depuis des années. Il est toutefois important et légitime que nous nous formions ici une opinion. La dernière hausse des taxes remonte en effet à 2004 (sous forme d'adaptation au renchérissement). En comparaison internationale, les nouvelles taxes universitaires placeront la Suisse dans la moyenne.

Parlement – Session d'hiver 2017

Solution transitoire acceptable pour Erasmus+

17.031 Encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018-2020, projet du Conseil fédéral CN, 27 novembre

Le message relatif à l'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation durant les années 2018-2020 doit assurer la continuité des mesures d'encouragement des échanges et de la mobilité à l'échelle internationale. Il s'agit d'une solution transitoire acceptable jusqu'à ce qu'un accord d'association au programme Erasmus+ soit négocié. Actuellement, cet accord est suspendu. La Commission des finances du Conseil national recommande à présent de réduire de 9,3 millions de francs le crédit d'ensemble de 114,5 millions de francs. L'encouragement de la coopération avec des acteurs de la formation étrangers est concerné. Nous aurons l'occasion d'approfondir le sujet au cours de la session d'hiver. En même temps, il faudra aussi examiner la question de l'agenda selon lequel la Suisse veut entamer avec l'UE des négociations sur une association helvétique au programme qui succèdera à Erasmus+ à partir de 2021. Le Conseil des États insiste en tout cas pour que ce processus soit amorcé le plus vite possible.

OUI au crédit d'encouragement de la mobilité internationale en matière de formation.

**Possibilité d'accéder aux études de médecine sans test d'aptitude (stage)
CE, 6 décembre (Mo. 15.3687)**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États (CSEC-E) a dû prendre une décision sur une question délicate: la motion 15.3687 (Mo. Humbel, approuvée par le Conseil national) demandait l'introduction d'un stage obligatoire en guise de preuve d'aptitude pour décider ensuite de l'admission ou non à la faculté de médecine. À juste titre, la CSEC-E a décidé d'y renoncer aussi à l'avenir. Aujourd'hui, les cantons sont appelés à mettre à disposition un plus grand nombre de places de formation. Compléter le numerus clausus (ou éventuellement le remplacer par des stages) n'arrangerait pas la situation des cantons, mais leur imposerait de fournir suffisamment de places de stage. Comparé à l'actuel système basé sur le test d'aptitude avec numerus clausus, il serait en outre plus difficile et plus coûteux d'attribuer les étudiants en fonction d'un stage et le personnel soignant déjà surchargé serait encore plus mis sous pression. Autre point important: les stages rallongeraient encore des études déjà longues et augmenteraient considérablement leur coût. Nous recommandons au Conseil des États de rejeter la motion.

NON au nouveau test d'aptitude pour les études de médecine.

**Rejet catégorique de l'initiative RASA – sans contre-projet
17.030 Sortons de l'impasse! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration.
CE, 7 décembre**

Après le Conseil fédéral et le Conseil national, la Commission des institutions politiques du Conseil des États (CIP-E) aussi demande à celui-ci de rejeter l'initiative populaire «Sortons de l'impasse» (initiative RASA) sans contre-projet. Il est primordial que le Conseil des États envoie à son tour un signal clair lors de la session d'hiver.

La solution de la «préférence indigène light» qui a été trouvée pour faire passer l'initiative contre l'immigration de masse dans les faits est, à n'en pas douter, le plus petit compromis qu'un Parlement puisse encore mettre en œuvre. Annoncer les emplois vacants aux offices régionaux de placement (ORP) par contre est judicieux: cela augmente les chances des autochtones qui cherchent du travail et maintient une certaine pression en vue de limiter l'immigration.

L'initiative RASA n'offre aucune marge de manœuvre dans son application possible. Il apparaît aussi clairement que la volonté politique de demander au peuple d'abroger l'article sur les contingents d'immigration juste après son acceptation est extrêmement faible. Aujourd'hui et dans l'état actuel des choses, l'initiative RASA n'apporte aucune amélioration.

Recommandation: rejeter l'initiative RASA sans contre-projet.

Session du groupe parlementaire GP FRI du printemps 2018

Réunion de session le jeudi 15 mars 2018, dès 12h30

**« Le programme national de recherche 'Economie durable' »
Prof. Gunter Stephan, président du comité de direction du PNR 73
et Prof. Volker Hoffmann, ETH Zurich**

Jeudi 15 mars 2018, de 12h30 (lunch) à 14h30, à l'hôtel Bellevue Palace, Berne

Début de la manifestation : 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h15	Salutation et introduction par le Conseiller national Gerhard Pfister , président du Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI
13h30	"Le programme national de recherche 'Economie durable'" Exposé du prof. Gunter Stephan, président du Comité de direction du PNR 73 "La Suisse en passe de devenir une économie circulaire?" Exposé du prof. Volker Hoffmann, ETH Zurich
14h00	Questions - contacts de réseautage
14h30	Clôture

Je me réjouis de pouvoir vous saluer tous à notre prochaine rencontre de session.
Nous attendons avec joie votre inscription à l'adresse : **info@pgbfi.ch**

Le GP FRI milite pour un pôle suisse de la recherche attractif, qui propose des emplois intéressants aux travailleurs d'ici et de l'extérieur et qui restera, demain comme hier, un moteur de l'innovation pour la Suisse. Ainsi seulement, les prestations de la recherche et de l'innovation seront bénéfiques à l'ensemble de la collectivité.

*Votre Gerhard Pfister, Conseiller national
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation GP FRI

Nordstrasse 15 – Case postale
CH-8021 Zurich
Tél +41 44 368 17 11
Fax +41 44 368 17 70
E-mail info@pgbfi.ch - Internet www.pgbfi.ch